

## Le port de la fourragère tricolore

# 2

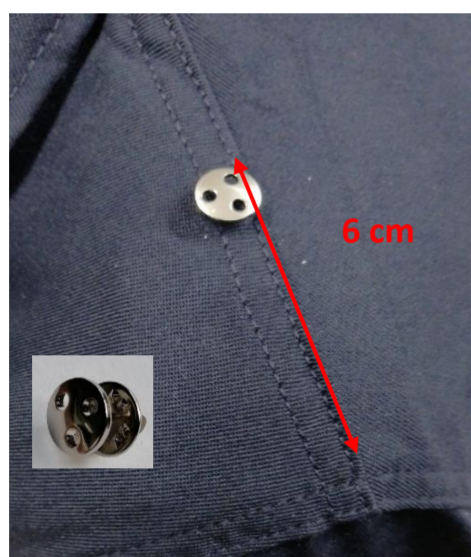


- La composition : La fourragère est une cordelette tressée comportant un tréfle à l'une des extrémités et un ferret à l'autre, ainsi qu'une olive au dessus du ferret, elle se porte sur l'épaule gauche.

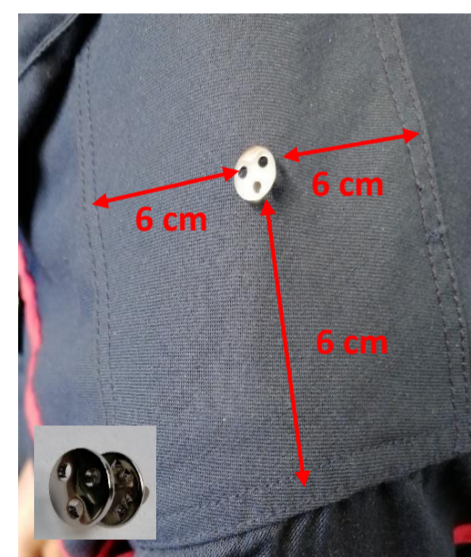
- L'historique : Chez les sapeurs-pompiers, la fourragère tricolore a été réglementée en 1947 et son port est autorisé aux sapeurs-pompiers actifs des unités dont les drapeaux ont été décorés de la médaille argent de courage et dévouement, à la suite de missions longues et difficiles mobilisant la totalité des effectifs.

- Le port : Seuls les pompiers actifs ont droit de porter la fourragère tricolore, ils ne peuvent plus la porter lors de mutation ou départ à la retraite. En revanche, si le pompier fait partie de ceux qui sont cités dans l'arrêté nominatif du préfet, pour avoir participé aux missions ayant été distinguées pour la décoration discernée au drapeau du corps, il a alors le droit de porter la fourragère à titre individuel, y compris après départ à la retraite ou mutation.

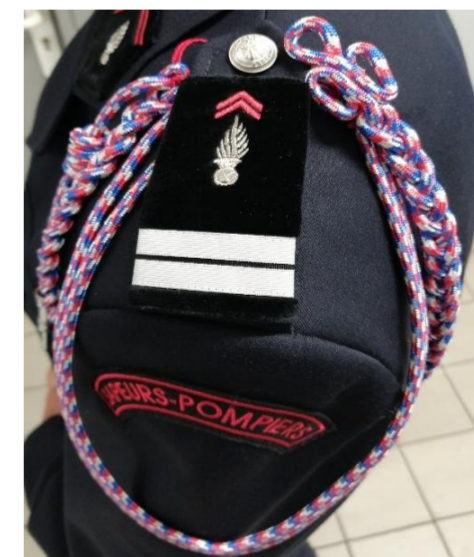
### 1- Port sur la veste F1



### 2- Port sur la veste de service et d'intervention



### 3- Port de la fourragère tricolore sur la vareuse



### 4- Port de la fourragère tricolore sur la chemisette

